

**TEXTE POUR CAHIER DES CHARGES CONCERNANT  
LES CLOISONS EN BLOCS DE PLÂTRE MASSIFS**

## **Maçonnerie non – portante**

### **Cloisons – blocs de plâtre Promonta**

Concerne:

Toutes les cloisons intérieures non – portantes

Description :

- Il s'agit de blocs pleins massifs fabriqués en plâtre et présentant deux faces parfaitement lisses de type Promonta. Les blocs sont pourvus de tenons et mortaises carrés destinés à assurer un emboîtement parfait. Ils sont collés les uns aux autres au moyen d'une colle à base de plâtre, Promontine.
- S'il est nécessaire, il convient d'égaliser le sol avec un mélange homogène de colle et de plâtre.
- Le premier tas de blocs de toutes les cloisons, ainsi que la totalité des cloisons situées dans les locaux humides (salles de bain, salles de douche) sont réalisés au moyen de blocs hydrofuges traités dans leur masse. En cas de sol dont la surface est très inégale, le premier tas pourra être posé sur du mortier ou un mélange de colle et de plâtre.
- Les différents matériaux prescrits forment un système et proviennent obligatoirement du même fabricant.
- La pose est exécutée par du personnel agréé et est parfaitement soignée de manière à obtenir une cloison finie prête à recevoir les travaux de peinture ou de tapissage (lissage pelliculaire à la Promolis).  
Les carreaux sont posés à même le sol. Une feuille de polyéthylène d'une largeur de 40 cm sera utilisée sous les cloisons en cas de risque d'humidité ascensionnelle.
- Les liaisons verticales avec les éléments de structure se font par collage direct. Lorsque plusieurs cloisons doivent être liaisonnées, les assises successives doivent s'alterner.
- Un renfort sera prévu au – dessus des ouvertures de portes pour des baies dont la largeur est supérieure à 1 m.
- L'espace résiduel formé entre le haut de la cloison et le plafond ne devra pas excéder + 2 cm et sera rempli par de la mousse polyuréthane dont les débordements seront recoupés à ras de la cloison après durcissement. La finition du joint se fera à l'aide d'une bande en voile de verre noyée dans un mélange de colle et de plâtre.

L'enduit de finition ne doit pas être appliqué là où des carrelages sont prévues.

**Le système doit être réalisé selon les prescription de l'Agrément Technique ATG2103, délivré par l'UBAtc.**

Spécifications:

- Masse volumique : selon exigences acoustiques
  - 800 kg/m<sup>3</sup> (+ 5%)
  - 950 kg/m<sup>3</sup> (+ 5%)
  - 1.250 kg/m<sup>3</sup> (+ 5%)
- Épaisseurs: 5 / 7 / 8 / 10 cm (suivant indications plans)
- Code de mesurage: m<sup>2</sup>. Les ouvertures inférieures à 1 m<sup>2</sup> ne sont pas déduites.
- Nature du marché: Quantités présumées (QP).
- Conforme aux normes : BNB EN 12859; NBN EN 12860 ; NBN EN 15318 ; NBN EN 15254-2
- Résistance au feu: Classification EI 180 (min. 3 h)